

## hoax ou réalité?

Par **deydey**, le **11/09/2006** à **19:08**

bonjour à tous,  
une amie m'a demandé de l'aide...  
cela concerne ceci: [url:3k3n2k02]http://raffa.over-blog.com/article-3743622.html[/url:3k3n2k02]

depuis quelques temps elle assiste à une véritable confusion sur ce sujet ;  
en recherchant de la documentation, je suis tombée sur ces sites :  
[url:3k3n2k02]http://www.senat.fr/dossierleg/pjl05-026.html[/url:3k3n2k02]  
[url:3k3n2k02]http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-vote/loi-du-5-janvier-2006-orientation-agricole.html[/url:3k3n2k02]

[url:3k3n2k02]http://www.agriculture.gouv.fr/spip/leministere.leministrelecabinet.discoursduministre\_a54

des personnes affirment que c'est un Hoax, d'autres que les vérifications du premier site (le blog) sont fondées...

qu'en est-il vraiment?

Par **mathou**, le **17/09/2006** à **14:14**

Je donne les liens à Grégory, c'est son domaine donc il doit savoir ce qui se passe - surtout que Tela Botanica est dans sa région - et je te tiens au courant.

Mais c'est ridicule cette mesure.

Par **deydey**, le **17/09/2006** à **16:02**

il me semble qu'ils en ont parlé aux ifos il n'y a pas longtemps... mais je n'ai pas eu le temps de le voir... si certains parmi vous ont pu...???

en tout cas merci Mathou... oops not found or type unknown

Par **mathou**, le **19/09/2006** à **21:00**

Ils en ont reparlé aujourd'hui, la nouvelle est confirmée. C'est honteux ! Ecoeurant, absurde et intolérable.

Dès qu'on a plus d'informations je te tiens au courant, je doute que la lettre ouverte au Président ait quelque effet. A voir si des pétitions sont lancées ou des actions plus directes... faut faire rectifier ça, c'est pas possible.

Pour être réductrice et sectaire, allons jusqu'au bout, interdisons les livres avec des " recettes de grand'mères ", les émissions, les stages d'herboristerie ( déjà que le diplôme a été supprimé en 1941 en France ), mais aussi le reiki, le yoga, et une grande partie de la phytothérapie qui ne feraient pas l'objet d'une homologation.

Ces dispositions sont mauvaises car trop sélectives, même si ça part aussi d'un désir de

protection ( de qui, voilà une question ) Les législateurs diminuent une chose :

l'homme a beau avoir le monopole des ressources, ce qui n'est pas " normal " biologiquement, il n'en épuise que davantage son environnement. Si la planète doit se régénérer, lui aura disparu depuis longtemps par sa con\*\*\*\*. Abrutis. Blaireaux. Crétins. Débiles. Etrons. Stériles même. Raaaah.

:lol:

Bon, j'arrête de me contrarier toute seule, j'en fais partie

Par **Camille**, le **20/09/2006** à **11:14**

Bonjour,

Est-ce que ça ne rappellerait pas un peu le "coup de Rika Zarai", condamnée pour exercice illégal de la médecine parce qu'elle avait écrit dans un bouquin qu'un bain de siège était bon pour la santé et qu'il fallait manger du chou parce qu'il contenait des éléments qui aidaient à lutter contre le cancer, ce qu'on pouvait déjà lire dans tous les bouquins similaires et autres rubriques santé des magazines de télé... ?

Pour aller dans le sens de Mathou, dans un genre un peu différent, on va finir un jour par être obligé de manger son steak avec une cuillère ou avec une paille parce que couteaux et fourchettes vont devenir interdits du fait du danger qu'ils représentent s'ils ne sont pas manipulés par des personnes expertes...

A force de vouloir tout réglementer, on finit par jouer aux apprentis sorciers...

Par **Colonel\_Yaourt**, le **03/11/2006** à **11:49**

Hum, le steack à la paille mon arriere grand mère le faisait dans son hospice....ok stop

l'humour noir...

Les réglementations concernant tout et n'importe quoi finiront par créer des problèmes de toute façon... "Le mieux est l'ennemi du bien"

Par **stephane**, le **09/11/2006** à **23:00**

De quoi s'agit-il vraiment ?

Une loi d'Orientation.... qui interdit à des "experts" ou des "professionnels" de donner la recette notamment du purin d'orties (1 kg de feuilles pour 10 l d'eau de pluie, macérer et filtrer : je ne suis qu'un amateur, je peux facilement transmettre la recette), acte considéré dans ce cas comme une PRESCRIPTION d'un produit PHYTOSANITAIRE non homologué (c'est à dire n'ayant pas subi les contrôles et tests prévus par les règlements adéquats). Bien, après tout, il n'est pas en soi mauvais que n'importe qui ne puisse pas prescrire n'importe quoi. D'abord, une remarque : on ne peut pas "breveter" telle quelle cette recette (déjà divulguée au public depuis des siècles, peut-être même depuis des millénaires et depuis l'invention de l'agriculture au début du néolithique). Donc aucun labo produisant des produits phytosanitaires ne peut la commercialiser à titre exclusif. Je crois en revanche savoir qu'un grand producteur commercialise un "engrais", contenant les produits actifs extraits de l'ortie... à vérifier.

Qu'on se rassure, il ne faut pas donner dans la paranoïa : personne, même l'état le plus totalitaire ne peut extraire de la mémoire collective un savoir ancien et du reste évident. On ne verra pas de cars de CRS-casqués-bottés perquisitionner les jardins de banlieue pour faire une "saisie-record" d'une substance prohibée.... le purin d'ortie.

C'est plus grave. En réalité, on veut interdire aux "professionnels" de prescrire des choses qui ne se vendent pas, on veut, par cette "loi-privilege" (en sens Ancien Régime), les obliger à prescrire des produits dûment marketés, commercialisés, labélisés...

C'est pas nouveau : prenez une revue comme Système D. Depuis l'Après Guerre, elle donnait des modes de fabrication d'objets (sur lesquels je ne porterai pas de jugement de valeur !) à partir d'éléments DE RECUPERATION, donc, pratiquement gratuits. Par exemple (réel) : construire une serre à partir de bois de caisse récupérés, ou réaliser un mini-tracteur de jardin à partir d'un vieux moteur de mobylette. Ouvrez cette revue aujourd'hui : ce ne sont que conseils d'assemblage d'éléments NEUFS en kits ACHETES dans le commerce.

On nous refait le même coup avec les recettes de "grand-père"... Mais Monsanto refait aussi le même coup avec des recettes traditionnelles venues d'Amazonie, les brevète et interdit ensuite aux populations d'Amazonie d'utiliser leurs propres recettes.

On appelle cela comment ?

Par **Camille**, le **10/11/2006** à **11:03**

Bonjour,

Si on en arrive là, va y avoir un gros problème...

Parce que nos vaches françaises deviendraient donc des productrices illicites et quotidiennes de produits phytosanitaires non homologués... (je ne parle pas du lait, mais... du reste...)

Déjà qu'il paraîtrait que le cheptel français polluerait à lui tout seul autant que nos centrales thermiques...

Et que maintenant, elles empêcheraient les voisins de dormir à cause de leur clochettes...  
A se demander s'il ne faudrait pas les interdire ! Très dangereuses pour la santé, ces

bestioles... Image not found or type unknown

:wink:

(C'est Stéphanie\_C qui va pas être contente. Image not found or type unknown)